

Moralisme du Canada en matière d'armements

par W. A. Wilson

Sur trois questions connexes de première importance dans les affaires internationales modernes, le Canada affiche des attitudes tout à fait incompatibles entre elles. Sur deux de ces questions, sa position se réclame de la plus belle morale et apparaît presque pharisaïque dans son expression, mais elle est à ce point entachée de contradictions et de dérogations qu'elle expose le Canada à des accusations d'hypocrisie. La pire des contradictions réside toutefois dans le fait que sa politique à l'égard de la troisième question ne s'embarrasse pas du tout de considérations d'ordre moral.

Trois politiques douteuses

En principe, mais pas toujours dans la pratique, le Canada interdit les ventes d'armes et de fournitures militaires dans les régions de tension ou de conflit international. Cette politique ne l'a cependant pas empêché d'exercer un commerce d'armes fort lucratif tout au long de la participation américaine à la guerre du Vietnam, d'où première contradiction majeure. Le fait que ce conflit ait suscité de vives controverses n'a pas pesé lourd en regard des gains qu'on pouvait en tirer.

Ce n'est donc pas, semble-t-il, une éthique quelconque qui détermine où doit s'arrêter le commerce d'armes canadien mais plutôt la possibilité pratique de réaliser des profits en exploitant l'engagement militaire d'un pays qui est par ailleurs un ami intime et un allié. Dans son application, la politique canadienne à ce chapitre n'a rien de moral, elle obéit à des considérations beaucoup plus terre à terre.

En second lieu, avant de consentir à vendre du combustible nucléaire à ses amis politiques et économiques, dont certains sont même ses alliés militaires, le gouvernement exige des garanties très strictes, beaucoup plus rigoureuses en fait que celles dictées par l'usage international. Son intransigeance à cet égard est telle qu'il va jusqu'à exploiter les divergences au sein du Marché commun en insistant sur des négo-

Rédacteur en chef du Montreal Star à Ottawa, M. Wilson y tient une rubrique politique. Il est entré au Star en 1956 et a été nommé chef de pupitre en 1962. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.

cieriations bilatérales avec les États membres, alors même que la Communauté européenne se heurte à de multiples obstacles dans son effort d'unification.

Jusqu'ici, cette politique paraît échapper aux contradictions qui ternissent la position canadienne en matière de ventes d'armes. En effet, le Canada s'en tient à cette politique en dépit des arguments selon lesquels elle nuit à ses intérêts commerciaux en créant des antipathies chez ses clients, dénote une indifférence à l'égard des besoins vitaux à long terme de pays à court de combustible comme l'Allemagne occidentale et le Japon et passe outre à la règle d'or qui veut que la diplomatie soit, comme le gouvernement, l'art du possible.

Mais c'est sur la troisième question que le Canada trahit le mieux son inconséquence en adoptant une position totalement incompatible avec les deux premières. En effet, tous les moyens lui sont bons, y compris le recours à certaines méthodes douteuses, pour vendre de la technologie et des installations nucléaires non seulement dans des régions sûres, mais également à des pays où règne une instabilité flagrante ou latente qui enlève toute portée réelle à la signature d'accords de garanties. Il est impossible de se fier à de tels documents puisque aucun gouvernement en place ne peut engager la responsabilité de ses successeurs, ni même savoir quelle sorte de régime politique ils imposeront. Dans le cas de l'Argentine, d'étranges paiements ont été effectués dans des circonstances encore inexpliquées pour faciliter la vente d'un réacteur et de la technologie connexe, à un moment où l'on savait que le gouvernement de ce pays serait sous peu renversé par les militaires, alors qu'on ignorait toutefois qui formerait le nouveau régime et quelles seraient ses normes. L'imminence du coup d'État était certaine; seules la date précise et les nouvelles politiques des arrivants au pouvoir demeuraient inconnues.

Le geste posé en l'occurrence, la vente de technologie nucléaire à une région du monde tellement instable que la valeur des accords de garanties signés laissait grandement à désirer, entre directement en contradiction avec la deuxième des trois politiques décrites, celle par laquelle le Canada assortit de conditions très astreignantes les approvisionnements de combus-